



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL  
DU 20 MARS 2023 À 14H30  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KOCHERSBERG  
À TRUCHTERSHEIM**

Convocation du 14 mars 2023

Membres en exercices 30 titulaires  
30 suppléants

Membres présents : 18 titulaires  
6 suppléants

Délibération n° 409 du Comité syndical



**3. Compte administratif 2022**

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2023 sur l'approbation du compte administratif 2022.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement excédent + 9 118,62 €  
Section d'investissement déficit - 28 269,69 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de la Présidente,  
Considérant que M. Justin VOGEL, Vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

*Le Comité syndical  
après en avoir délibéré  
à l'unanimité*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,

APPROUVE le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2022 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

**Section de fonctionnement – Dépenses**

**Chapitres**

011 Charges à caractère général	109 319,09 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	198 664,06 €
65 Autres charges de gestion courante	77 059,34 €

67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	46 746,30 €
<b>TOTAL</b>	<b>431 788,79 €</b>

### Section de fonctionnement – Recettes

#### Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	424 136,00 €
75 Autres produits de gestion courante	16 771,41 €
<b>TOTAL</b>	<b>440 907,41 €</b>

Résultat	<b>+ 9 118,62 €</b>
Résultat reporté	<b>+ 390 760,83 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>	<b>+ 399 879,45 €</b>

### Section d'investissement – Dépenses

#### Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	77 252,89 €
21 Immobilisations corporelles	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>77 252,89 €</b>

### Section d'investissement – Recettes

#### Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	2 237,39 €
28 Amortissements des immobilisations	46 746,30 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 983,69 €</b>

	<b>- 28 269,20 €</b>
Résultat	<b>+ 65 578,08 €</b>
Résultat reporté	<b>+ 37 308,88 €</b>
<b>Résultat d'investissement cumulé</b>	

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **28 MARS 2023**

La publication le **28 MARS 2023**

Strasbourg, le **28 MARS 2023**


  
 La Présidente  
 Pia IMBS  
 La secrétaire de séance  
 Ève ZIMMERMANN